

Identifier les coccidies avant de traiter



Les baisses de croissance des agneaux peuvent être sévères

Douze espèces de coccidies sont connues en ovins, mais seulement 3 sont pathogènes, les autres étant inoffensives. C'est la raison pour laquelle, lors d'une coproscopie, un typage des espèces est nécessaire. Aujourd'hui, tous les laboratoires réalisent cette prestation.

La coccidiose entraîne des baisses de croissance des agneaux qui peuvent être sévères et dans tous les cas, les lots sont hétérogènes. Ces contre performances sont liées au développement de coccidies dans l'intestin. Et comme toute infestation parasitaire interne, elle peut favoriser des épisodes d'entérotoxémie avant même les premiers symptômes. Seuls les jeunes sont sensibles, les brebis adultes deviennent résistantes.

Si de jeunes agneaux à partir d'un mois d'âge présentent une diarrhée verdâtre ou noirâtre, qu'ils ont une laine « piquée » (sèche et hirsute), et qu'ils se lèchent le ventre donnant à la laine un aspect marbré, la coccidiose peut être suspectée, souvent aggravée par une infestation par les strongyloïdes.

Plusieurs traitements sont possibles

S'agissant d'une maladie contagieuse (les animaux infestés rejettent les coccidies qui vont être ingérés par un hôte sensible), l'ensemble du lot d'agneaux doit être traité en cas d'infestation. Laurent Saboureau, vétérinaire à l'Alliance Pastorale explique « *que trois types de produits sont aujourd'hui utilisés : la sulfadimérazine (ou sulfadiméthoxine), le diclazuril ou bien le toltrazuril. Pour les élevages à risques, un traitement préventif contre les signes cliniques peut être réalisé.*

Les trois précédents anthelminthiques cités précédemment auxquels s'ajoute le décoquinat sont alors utilisés en traitements préventifs. Des cas de résistance ayant été observés, il est conseillé de changer de produit lorsque ce dernier est réalisé en systématique. Un traitement contre les strongyloïdes doit alors être associé ».

(Source : Laurence Sagot, Institut de l'Élevage / CIIRPO).

Voir votre vétérinaire pour préciser la prescription et la posologie.